

Bénéficiez d'un entretien personnalisé et gratuit avec votre conseiller

Comment votre parcours professionnel et personnel impacte-t-il vos droits à la retraite?

Quels que soient votre âge et votre situation professionnelle ou personnelle, les conseillers retraite Agirc-Arrco vous accompagnent, vous informent sur vos droits à retraite et vous conseillent.



Venez faire le point gratuitement sur votre situation dans votre agence, avec ou sans rendez-vous.

Nadia, 51 ans, aidant familial Sous quelles conditions vais-je continuer à obtenir des droits à la retraite pendant mes périodes d'absences ?

Léa, 37 ans, mère de 2 enfants En tant que parent, puis-je bénéficier de majorations sur ma retraite ? Si oui, quelles sont-elles ? Pierre, 42 ans, en chômage partiel depuis 3 mois Est-ce que je continue à cumuler des droits ? Si oui, sous quelles conditions ?



Retrouvez-nous dans votre agence conseil retraite



15, bis Avenue de l'Agriculture

63000 CLERMONT-FERRAND

Lundi, mercredi et jeudi de 09h à 12h et de 13h30 à 16h30

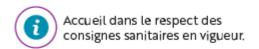
Mardi et vendredi de 9h à 12h





Localisez l'ensemble de nos agences conseil retraite sur notre site Internet : www.agirc-arrco.fr/agences-retraite





En tant que salarié du secteur privé, vous cotisez et cumulez des points auprès du régime de retraite Agirc-Arrco dès votre premier emploi et ce tout au long de votre carrière.

Pour plus d'informations sur le régime Agirc-Arrco et vos services en ligne, rendez-vous sur www.agirc-arrco.fr









